LA DÉMARCHE

01

FAIRE LA DEMANDE

- qui ? enseignants, AESH, directeurs, PAS, CPC, IEN.
- comment ? par mail ou par téléphone à la PR de secteur.

02

ANALYSE DE LA DEMANDE

- prise de contact avec les partenaires concernés
- identification des objectifs de l'intervention

03

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- entretien téléphonique
- observation en classe
- temps d'échanges

04

SUIVI DE LA SITUATION

- co-création d'outils pédagogiques adaptés
- mise à disposition de documents
- mise en lien avec les différents acteurs et partenaires
- poursuite du suivi en fonction des objectifs définis

CONTACTEZ NOUS !

SECTEUR BESANCON

CIRCONSCRIPTIONS :

- B1, B2, B3, B4, B7, B8
- Pontarlier

Anaïs Jovignot

referent.tsa25@ac-besancon.fr

06 21 17 97 38

SECTEUR MONTBÉLIARD

CIRCONSCRIPTIONS :

- M1, M2, M3, M4
- Morteau

Céline Mélières

ce.referent-autisme.dsden25@ac-besancon.fr

ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs

PROFESSEURES RESSOURCE TND

Troubles neurodéveloppementaux





LES TROUBLES NEURODEVELOPPEMENTAUX C'EST QUOI ?

- Troubles du spectre autistique
- Déficits intellectuels
- Troubles de la communication
- Troubles déficitaires de l'attention avec/sans hyperactivité
- Troubles "Dys"

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER

et conseiller les enseignants et les AESH

INTERVENIR

dans le cadre de la formation

CO - CONSTRUIRE

des outils avec les enseignants et mettre à disposition des ressources pour les adaptations scolaires

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Echanges téléphoniques ou par mails
- Observations en classe
- Temps de travail en équipe ou en binôme
- Transmission de documents

